

SAC-241004

COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

FASS-012 MUSI - Rapport d'amélioration continue

R : 07 – CAQ-240916

Matthieu LeBlanc, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le CAQ recommande au Sénat académique d'accepter le **rapport d'amélioration continue** des programmes en musique à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-190930). »

Vote sur R : 07

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« *Que le Sénat académique adopte le rapport d'amélioration continue des programmes en musique à la suite de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de ces programmes (CGV-190930).* »

Rapport préliminaire Date limite : s/o Rapport final Date limite : s/o Rapport d'AC Reçu : 240529		Unité Conseil de faculté CAQ	Adopté : s/o Reçu : s/o Adopté : 240522 Adopté : 240916		
FASS-012 MUSI	Adoptées au CGV-190930				
CATÉGORIE	DÉCISION FINALE DU SCDP	ACTIONS PRISES	Partenaires, le cas échéant	Date de soumission au Conseil de faculté	CAQ
	Améliorations de la gestion du programme				
G-2 COURS	Que les responsables des programmes en musique revoient les contenus des cours en musique numérique (MUSI2503 et MUSI4203) en fonction de la dimension technologique qui caractérise la musique actuelle.	Nous avons créé en 2018 un local (037B) équipé d'une quinzaine de claviers électroniques et d'ordinateurs pour offrir les cours de Musique et informatique [MUSI2503] et de Composition assistée par ordinateur [MUSI4203 Musique électroacoustique]. Nous avons aussi embauché en 2023 un nouveau professeur de composition et de théorie avancée qui est spécialisé dans les nouvelles technologies et qui transmet ses précieuses connaissances aux personnes étudiantes dans les cours.			Complétée
G-4 R-D-C	Que les responsables des programmes en musique, en collaboration avec les professeures et les professeurs en interprétation musicale, voient à accroître et rendre plus visibles les activités de RDC relatives à l'enseignement de l'interprétation.	De plus en plus, nos professeur-e-s interprètes offrent des récitals commentés et font des présentations dans les conférences nationales et internationales pour présenter le fruit de leur travail et de leur recherche.			Complétée
	Projet de modifications mineures				
M-4 BANQUE DE COURS	Que les responsables des programmes en musique et la Faculté des sciences de l'éducation entament un examen du programme de B. Mus. - B. Éd. afin de voir aux possibilités d'améliorer des composantes du programme liées à l'enseignement de la musique.	À la suite d'une révision et d'une restructuration des programmes à la Faculté des sciences de l'éducation [SAC-230511], des modifications ont été apportées afin d'améliorer et d'alléger sensiblement le programme B. Mus. - B. Éd.			Complétée
		CPR-230606-20 : Le VRER présente les modifications proposées au Baccalauréat en musique (général) et au Baccalauréat en musique (interprétation). Globalement, les modifications font suite à des changements proposés par la Faculté des sciences de l'éducation à l'ensemble de ses programmes de formations combinés, y compris le B. Mus.-B. Éd. La Faculté souhaite améliorer la flexibilité des parcours de ses étudiantes et étudiants en organisant les cours en bloc de 3 crédits. Plusieurs cours passeront de 2 crédits à 3 crédits. Il y a des exceptions. « Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : MUED1011 Pédagogie de la musique vocale, MUED1012 Péd.-musique au primaire I, MUED2011 Pédagogie des percussions, MUED2022 Pédagogie des cuivres, MUED3011 Pédagogie des bois, MUED3012 Péd.- musique instrumentale, MUED4011 Péd.-musique au primaire II et MUED4013 Principes en éd. musicale. »			

M-4 BANQUE DE COURS	Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité de créer un cours portant sur la gestion de carrière et de projets musicaux dans les programmes de Baccalauréat en musique (général) et de Baccalauréat en musique (interprétation).	Nous avons effectivement prévu créer un cours de Gestion de carrière qui fera partie d'une restructuration de nos programmes d'ici deux ans . Ces cours pourraient bénéficier aux étudiantes et étudiants d'autres programmes des beaux-arts.			À venir dans le cadre de la restructuration d'ici juin 2026 .
M-5 DOMAINE D'ÉTUDES	Que les responsables des programmes en musique examinent la possibilité d'enrichir la formation en jazz (ex. histoire, improvisation, littérature musicale).	Nous avons annoncé à l'hiver 2023 que le Département de musique s'ouvrirait davantage aux musiques populaires , au jazz, et à d'autres genres de musique de styles dits non classiques . Quelques personnes étudiantes ont déjà choisi cette option dès l'automne 2023. Dans la restructuration de nos programmes d'ici deux ans, nous prévoyons bonifier notre offre de cours en jazz , notamment avec des cours d'improvisation, de théorie et d'histoire du jazz.			À venir dans le cadre de la restructuration d'ici juin 2026 .
Amélioration continue					
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que les responsables des programmes en musique élabore les résultats d'apprentissage du programme (RAP) pour publication au répertoire après avoir revu, en les actualisant, les résultats d'apprentissage généraux (RAG) pour chacun des cours en collaboration avec le nouveau Centre d'excellence en pédagogie universitaire.				Résultats d'apprentissage de programme (RAP) à élaborer d'ici le 31 mai 2028